

Langue, dialecte, argot, patois... quelles différences ?

Introduction

Dialecte, langue, idiome, argot, patois, jargon : ces mots, nous les avons tous déjà entendus ou même prononcés. Mais quelle est réellement leur signification ? À quel concept renvoie chacun de ces termes ? Difficile à dire, même pour des linguistes et les sociolinguistes, car cela va au-delà même du langage.

Langue et dialecte, sont-ils si différents ?

Si un dialecte semble être parlé par une minorité de gens, il est tout de même une langue. Et en même temps, un linguiste vous dira qu'une langue est un dialecte.

Alors quelle est la **différence entre une langue et un dialecte** ?

I. La langue : définition

Commençons par analyser la terminologie de ce mot : langue. C'est le concept le plus général, et celui-ci paraît simple, aussi simple que le français est la langue de la France, l'allemand celui de l'Allemagne, etc... Si l'on se fie à une définition du dictionnaire Larousse, la langue désigne un « système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux ».

II. Le dialecte

Le Larousse définit le dialecte comme « un ensemble de parlers qui présentent des particularités communes et dont les traits caractéristiques dominants sont sensibles aux usagers ». Pourtant, pour les linguistes, le dialecte est bel et bien une langue.

Alors **comment différencier une langue et un dialecte** ?

Langue et dialecte : quelles distinctions ?

Pour le linguiste Claude Hagège, langue et dialecte sont très similaires ; un dialecte a lui aussi une grammaire, tout aussi complexe que ce qu'on appelle une langue, tout comme il a une morphologie, une syntaxe, une phonétique et une phonologie. En soi, le dialecte a donc toutes les composantes d'une langue humaine mais il s'en distingue par des caractéristiques extérieures, et donc non linguistiques :

- c'est lorsque le dialecte devient un instrument de gouvernement qu'il devient une langue, au sein d'un pays dans lequel s'est installé un pouvoir politique donné. La langue est donc un instrument de pouvoir dans un lieu donné.

- La langue est le moyen de communication par l'écrit : elle est soumise à des réformes contrairement aux dialectes qui n'évoluent pas ou peu.
- La langue est soumise à une entreprise de normalisation : on essaie de dégager une norme.

Pour le linguiste, ce sont ces **trois critères qui permettent de distinguer langue de dialecte**. Mais d'un point de vue linguistique, le dialecte est aussi une langue. La terminologie de « langue » a donc une dimension sociopolitique. En France, la langue officielle est le français. [Le breton](#), [le basque](#), le corse ou encore l'alsacien sont des langues régionales, qu'on appellerait alors des dialectes en comparaison avec la langue officielle qu'est le français. Idem en Inde par exemple ou l'anglais et l'Hindi sont les deux langues officielles alors qu'une vingtaine de dialectes sont reconnus parmi lesquels le cachemiri, le pendjabi, le bengali ou encore le népalais.

III. Idiome

Un idiome est un terme général qui se définit par l'ensemble des instruments de communication linguistique utilisé par une communauté. Cette terminologie très générique recouvre donc aussi bien les notions de langue, de patois comme de dialecte. En d'autres termes, on peut dire que le terme « idiome » définit toutes les particularités d'une langue, tous ses caractères spéciaux. On parlera de l'idiome français, de l'idiome espagnol, etc.

IV. Le patois

Le patois est un système linguistique essentiellement oral, utilisé dans des espaces réduits par une communauté déterminée, et souvent perçu comme inférieur à la langue officielle nationale. Claude Hagège défend néanmoins le patois en rappelant que ce sont néanmoins des langues dotées d'une grammaire élaborée complexe. Pour le linguiste, elles ne sont en rien des moindres langues, comme on le croit souvent. Leur « mauvaise image », les patois le doivent au fait que ce sont des langues de milieux ruraux, cantonnées dans des espaces où il y a une activité rurale (élevage, culture, ...). Les patois sont parlés dans un espace de population restreint au sein duquel les gens se connaissent. Les patois sont très conservateurs vis-à-vis de la langue car ils n'ont pas eu de raison d'évoluer du fait de leur cantonnement dans les milieux ruraux. Vu de la ville, le patois serait donc une langue qui aurait oublié d'évoluer et de se moderniser. Par dénigrement, le patois est donc souvent

associé à une langue pauvre et grossière. On trouve bon nombre de patois : le patois provençal, le patois normand, le patois savoyard, le patois gascon, etc.

V. L'argot

L'argot se définit comme l'ensemble des mots particuliers utilisés par un groupe social vivant replié sur lui-même et désireux de se protéger du reste du monde. On trouve donc un argot élitiste dans certaines grandes écoles et dans certains corps de métier. Cette phraséologie particulière, plus ou moins riche, technique et pittoresque permet aux membres de cette communauté de se comprendre. À l'opposé, vagabonds, mendiants, voleurs ou encore mafieux ont eux aussi un argot qu'eux seuls comprennent. Dans tous les cas, il s'agit de particularités de langage qui excluent le reste du monde d'une communauté.

VI. Le jargon

La frontière entre jargon et argot est ténue puisque, de son côté, le jargon se définit par un vocabulaire propre à une profession, une discipline ou une activité, généralement inconnue du grand public. On parle par exemple du jargon judiciaire, du jargon de journalistes, du jargon informatique, etc. Ce jargon, propre à certaines professions, est aussi synonyme d'argot de métier. Pas facile de s'y retrouver dans tout ce charabia !